



## II. RELATIONS COLLECTIVES DU TRAVAIL

# Faire face à une grève

Être prêt à faire face à une grève et connaître les moyens juridiques les plus appropriés pour en sortir.

**OBJECTIFS :**

- 1/ Acquérir les notions juridiques du droit de grève.
- 2/ Comprendre quelles actions permettent d'intervenir de manière pertinente en cas de conflit collectif.
- 3/ Envisager la sortie d'une grève.

**PUBLIC :**

Dirigeants, responsables et collaborateurs des services RH, personnes en charge de l'administration du personnel, juristes



**Durée :** 1 jour  
(7 heures)



**Tarif :** Consulter notre calendrier

**PRÉREQUIS :**

Connaissances de base en droit du travail.

**PROGRAMME :**

intra-entreprise

**Le droit de grève (1h) :**

- Qui peut appeler à la grève ?
- Qui peut exercer le droit de grève ?
- Quand la grève peut-elle être déclenchée ?
- Que recouvre le droit de grève ? > Cas pratique N°1.

**Les abus (3h) :**

- Comment caractériser l'exercice abusif du droit de grève ? > Cas pratiques N°2 et 3.
- Comment prouver les abus ?
- En cas d'abus du droit de grève que faire ? > Cas pratique N°4.
- Comment maintenir la sécurité dans l'entreprise ?
- Comment maintenir l'activité de l'entreprise ?
- Que faire en cas d'impossibilité de maintenir l'activité ? > Cas pratique N°5.

**Les incidences de la grève (1h) :**

- Quelle est l'incidence de la grève sur les contrats commerciaux ?
- Quelle est l'incidence de la grève sur les contrats de travail ?
- Quelle est l'incidence de la grève sur les mandats représentatifs ?

**Les sanctions et responsabilités (1h) :**

- Peut-on sanctionner la grève ?
- Peut-on engager la responsabilité des grévistes et des syndicats ?
- Peut-on engager la responsabilité de l'administration en cas d'inaction des forces de police ?

**La sortie de la grève (1h) :**

- Comment sortir du conflit ? > Cas pratique N°6.
- À quel moment le conflit est-il terminé ?
- Quelle place accorder à la communication pendant la grève ?

**Méthode et moyens pédagogiques :**

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

**Modalité d'évaluation et de sanction :**

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée à l'issue de la formation.

**CONTACT ET INSCRIPTIONS :**

formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65

**sseti**

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR